



ASSISTANT DE VIE AUX FAMILLES Titre Professionnel RNCP 37715

NOS CERTIFICATIONS- PARTENAIRES



Forma Lean 45 Rue Jean Jaurès 78190 Trappes | Tél : 01 84 60 62 01 | contact@formalean.fr | www.formalean.fr
Organisme de formation continue enregistré sous le numéro 11 78 842 44 78 auprès du préfet de région IDF 852 362 631
RCS de Versailles

CONTEXTE

Le Titre Professionnel « Assistant de vie aux familles », délivré par le Ministère du Travail et certifié de niveau 3 vous permettra d'apporter une assistance et un soutien aux personnes en situation de dépendance, aux familles et aux personnes âgées. Vous accompagnerez les individus dans leur vie quotidienne, favoriserez leur autonomie, assurerez leur bien-être et contribuerez à leur maintien à domicile dans les meilleures conditions possibles.



MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Plusieurs sessions sont organisées dans l'année.
Groupes de 10 à 12 personnes.

PRÉREQUIS

Que vous soyez demandeurs d'emploi, salariés ou en reconversion cette formation est accessible avec ou sans le Bac.

PUBLIC VISÉ

Toutes personnes intéressées par le domaine de l'aide à domicile et de l'accompagnement des familles, qu'il s'agisse de personnes en reconversion professionnelle, d'étudiants ou de professionnels déjà actifs ou pas dans ce secteur.

DEBOUCHÉS

Auxiliaire de vie, assistant ménager, garde d'enfant à domicile...

DURÉE DE FORMATION

- 335 heures en présentiel
- 8 semaines de formation
- 1 à 4 semaines de stage (selon le besoin de l'entreprise)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Entretien le logement et le linge d'un particulier
- Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets
- Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile

MODULE 1 Entretien le logement et le linge d'un particulier (2 semaines)

- Établir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier
- Entretien le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés
- Entretien le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés

MODULE 2 Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets (4 semaines)

- Établir une relation professionnelle avec la personne et son entourage
- Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement
- Aider la personne dans la réalisation de ses projets et à maintenir un lien social
- Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer
- Aider la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas
- Adapter son intervention à la personne en situation de handicap

MODULE 3 Sauveteur Secouriste du Travail (SST 2jours) + et préparation du dossier professionnel (2 jours)

- Premier secours de base
- Sensibilisation à la sécurité
- Prévention des risques
- Préparation dossier professionnel

MODULE 4 Assurer le relais du parent dans la garde de l'enfant à domicile (2 semaines)

- Définir avec le parent le cadre de l'intervention auprès de l'enfant
- Prévenir les risques et assurer la sécurité de l'enfant
- Accompagner l'enfant dans ses apprentissages de base, dans sa socialisation et lors de ses activités
- Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas

Journée d'Exame Semaine 4: **Date à définir (1 jour)**

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Accompagnement individuel par nos formateurs Travaux pratiques en appartement
Période en entreprise.

CERTIFICATION

Titre Professionnel Assistant De Vie Aux Familles (TP RNCP 37715)
Possibilité de valider un/ou des blocs de compétences.

TARIF ET FINANCEMENT

Prix : Selon votre situation.

Le financement peut être pris en charge, complètement ou en partie, par différents dispositifs.

Prise en charge à 100% par la région Île de France si vous êtes sans emploi.

Un salaire vous sera versé en plus de vos allocations.

Ce tarif* comprend tout l'accompagnement nécessaire tout au long de votre parcours et les frais de l'examen.

* Les frais de déplacement et de logement, si nécessaire, ne sont pas pris en compte dans le montant initial.

MODALITÉS DE L'EXAMEN

La réussite d'un passage devant un jury vous permettra de valider ce titre.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Suite de parcours conseillé : formation d'aide-soignant **Équivalence** : 50% des acquis pour le diplôme d'aide-soignant **Passerelle** : métier d'auxiliaire de vie/auxiliaire puériculture

HANDICAP ET DIFFICULTÉS D'APPRENTISSAGE

Le participant ayant un handicap qui pourrait l'empêcher de démontrer pleinement ses capacités doit contacter, au plus tard 15 jours avant le début de la formation, le service dédié aux personnes handicapées. Pour discuter des mesures d'adaptation nécessaires pour assurer la pleine participation à l'accomplissement de la formation, veuillez contacter : d.taulera@formalean.fr ou 01 84 60 62 01.

CONTACT

Pour plus de renseignements : 0184

 60 62 01

 contact@formalean.fr